



LES FEUILLETS

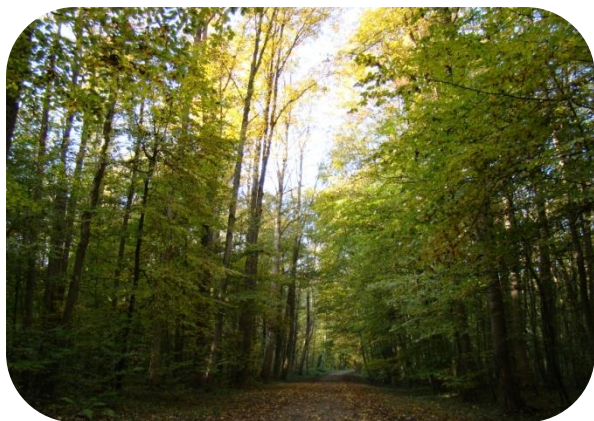
Commune de HOCHSTATT

www.hochstatt.fr

Octobre 2016 - N°63

Le Mot du Maire

La rentrée est à présent derrière nous et les premiers frimas annoncent l'automne.



A l'instar des années précédentes, la rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée dans une ambiance sereine et studieuse, malgré un climat social, économique et politique particulièrement tendu.

L'insécurité due aux attentats terroristes de cet été n'arrange rien.

Dans ce contexte, il nous appartient de faire preuve de solidarité et de courage.

Notre vigilance doit être accrue, nous devons dénoncer toutes radicalisations et porter haut nos valeurs républicaines.

N'étant pas à l'abri d'autres actes barbares, des mesures de protection seront mises en place dans et aux abords des lieux sensibles comme les écoles ou les périscolaires ; ceci en coordination avec la préfecture et l'inspection académique.

Malgré les « cadeaux » électoraux de la part de nos dirigeants politiques actuels, les finances de notre commune, comme celles des autres d'ailleurs, ne cessent de se dégrader avec le risque de ne plus pouvoir investir, investissements nécessaires et indispensables pour résorber, ou du moins contenir le fléau du chômage.

Les gens du voyage étant à présent partis, il sera enfin possible de démarrer les travaux d'aménagement de l'ancien terrain de football avec pour objectifs de vous proposer des services de proximité (boulangerie, produits de la ferme et locaux, santé, finances ...). Je vous invite à découvrir le plan ci-après.

Comme déjà annoncé dans le feuillet du mois de juin, l'intercommunalité du Sundgau connaîtra un nouveau périmètre dès janvier 2017.

Les réunions de travail se succèdent afin d'aborder au mieux cette nouvelle donne.

Il faudra faire en sorte que la future communauté de communes (64 communes) puisse rendre les meilleurs services possible à la population dans un souci d'aménagement ambitieux, réfléchi et respectueux de l'intérêt général ; sans oublier le personnel fort de quelques 185 agents.

Je vous souhaite un bel automne et une bonne lecture de ce feuillet.

Michel WILLEMANN



Plan du projet ancien stade



En place de l'ancien terrain de football, l'aménagement de 7 bâtiments, développé par le promoteur SODICO Immobilier, verra bientôt le jour :

Bâtiment A - Boulangerie Poulaillon.

Bâtiment B - Crédit Mutuel et un opticien au rez-de-chaussée. L'étage pourra accueillir un professionnel de santé.

Bâtiment C - Epicerie de proximité dans un bâtiment de 180 m² acquis par la Commune.

Bâtiments D, E, F, et G - Des cellules d'activités sur un seul niveau pourront accueillir des services à vocation médicale / paramédicale ou d'autres commerces.

La date prévisionnelle de la fin des travaux est fixée à l'horizon 2017-2018.



Le recensement se déroulera dans notre commune du 18 janvier au 19 février 2017.

Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Pour les personnes recensées

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

Pour l'agent recenseur

- Moins de papier à gérer et à contrôler (absence de rature, signature, présence de tous les documents ...)

Et pour tout le monde

- Moins de papier, plus respectueux de l'environnement
- Moins de manutention à tous les niveaux
- Un recensement moins coûteux

Bilan de la rentrée scolaire

L'école maternelle compte 70 élèves, 23 en petite section, 18 en moyenne section et 29 en grande section. Les enfants sont répartis en trois classes, une classe de 23 petits (Mme REYMANN), une classe de 24 moyens-grands (Mme COMOLI) et une classe de 23 moyens-grands (Mme LANG). L'équipe des ATSEM est maintenue à 4 personnes dont 2 personnes à temps partiel.

L'école élémentaire compte 110 élèves répartis en 5 classes, 20 CP (Mme OLIVIER), 22 CE1 et 4 CE2 (Mme FERRY), 14 CE2 et 13 CM1 (Mme GEYER), 11 CM1 et 17 CM2 (Mr WOEHL et Mme SCHWARTZ le jour de décharge), 9 élèves en classe ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire) (Mme MAUPETIT).

Incivilités "rue du Bourg"



La «rue du Bourg» est une petite rue, à sens unique, très fréquentée par la présence des écoles qui accueillent nos enfants et de nombreuses personnes pour les activités de loisirs qui se déroulent

dans les locaux de l'école élémentaire en dehors des heures de classe. Malheureusement, de trop nombreux automobilistes qui y circulent, y compris les riverains de la rue, oublient les règles élémentaires de civisme et de bonne conduite.

- La rue du Bourg est une rue en **sens unique** et ce sur la **totalité de la rue**. L'accès se fait par la rue de Zillisheim et la sortie Grand'Rue. Tout automobiliste ne respectant pas cette règle met en danger la vie de tous les usagers.
- La rue étant étroite, le stationnement se fait exclusivement côté gauche dans les zones autorisées. Il est, en effet, strictement interdit de se garer sur un passage protégé et dans un virage (cette interdiction est matérialisée par un marquage jaune au sol dans la rue du Bourg). Il est interdit de s'arrêter et donc de stationner devant les sorties de véhicules et les cours privées.

- Pour rappel "la rue des Frênes" est une rue à part entière, bien qu'elle ne soit pas goudronnée et qu'elle soit le prolongement de venelles, il ne faut absolument pas y gêner la circulation.

Merci de respecter ces règles élémentaires de savoir vivre et de bien vivre ensemble. Tout contrevenant sera verbalisé.

Chantier rue de Zillisheim

8 semaines ont été nécessaires pour mener à bien les travaux de remplacement de conduite d'eau et la remise en état partielle du revêtement de la voirie.

L'opération a été conduite et prise en charge par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Heimsbrunn et Environs.

Les délais d'exécution des travaux ont été respectés et la circulation normale a été rétablie le 1^{er} septembre, date de la rentrée scolaire.

A noter que cette rue, étant du domaine départemental, fera l'objet d'une réfection du revêtement, laquelle sera financée par le Département.

La rue sera rétrocédée à la commune après la réalisation des travaux projetés à l'horizon 2017 – 2018.

Rentrée des associations

La troisième édition du forum des associations, organisée par le Comité des Fêtes, s'est déroulée le 10 septembre. Les activités, de l'école de musique, de la société de musique municipale, de l'ASCL, de l'ASH et des Œuvres Saints Pierre et Paul ont été présentées lors cette après midi. Vous retrouverez tous les renseignements utiles sur le site officiel de la commune.

Fleurissement

Grâce aux efforts des habitants le village a été agréablement fleuri dès les premiers beaux jours, à Pâques et tout au long de l'été. Nous vous encourageons à laisser libre cours à votre créativité pour que les décors d'automne et de Noël continuent à embellir notre village. Les plus belles réalisations seront récompensées.

Remerciements

Le Président de l'A.P.E.I d'Hirsingue remercie chaleureusement les bénévoles et les concitoyens pour la solidarité et la générosité dont ils ont fait preuve cette année encore lors de l'Opération Brioches.



En effet, l'édition 2016 a permis de vendre 600 brioches pour un montant de 3 200 € au profit des personnes handicapées mentales de l'A.P.E.I. accueillies dans cette structure, dont le cadre de vie pourra être amélioré.



Banques Alimentaires

La Collecte Nationale est un rendez-vous solidaire durant lequel quelques 125.000 bénévoles collectent des denrées dans plus de 9.000 magasins de la grande distribution. Chaque produit est redistribué dans le département où il a été collecté afin que cette aide « bénéficie » localement aux personnes démunies.

Comme chaque année vous pourrez déposer vos denrées alimentaires **en mairie le vendredi 25 novembre 2016 aux heures de bureau et le samedi 27 novembre de 9h à 12h.** Merci à tous pour votre générosité et votre soutien.

Agenda des manifestations

OCTOBRE 2016		
Jeudi 20	Don du sang	De 16h30 à 19h30 Salle E. Schyrr
Dimanche 23	Inauguration de l'orgue et de l'église rénovée. Messe suivie du verre de l'amitié offert par les Œuvres Saints Pierre et Paul. Exposition photos	10h00 Eglise
NOVEMBRE 2016		
Vendredi 11	Commémoration - UNC	11h30 Monument aux morts
Samedi 19	Banquet bal - Société de Musique Municipale	20h00 Salle de Musique
Dimanche 20	Fête de la Sainte Elisabeth - Messe patronale. A l'issue vente de pâtisseries et objets de Noël au profit de la vie sociale des résidants - ABEOS	10h00 EHPAD Œuvre Schyrr
Vendredi 25	Marché de Noël - AOSE	10h00 à 20h00 Salle E. Schyrr
Vendredi 25	Lancement des illuminations du Temps de Noël	18h00 Face à l'église
DECEMBRE 2016		
Dimanche 4	Fête de la Sainte Cécile - Messe	10h00 Eglise
	A l'issue de la messe repas et après midi dansant - Société de Musique Municipale	12h30 Salle de Musique
Week-ends de l'Avent	Vente de Bredalas. Sur commande et à l'issue des messes les 3 premiers week-ends de l'Avent	Œuvres Saints Pierre et Paul
Dimanche 11	Fête de Noël - Ecole de musique	15h00 Salle de Musique
JANVIER 2017		
Jeudi 5	Don du sang	De 16h30 à 19h30 Salle E. Schyrr
Dimanche 22	Concert du Nouvel An - Société de Musique Municipale	16h30 Salle de Musique
FEVRIER 2017		
Samedi 4	Théâtre Alsacien - Œuvres Saints Pierre et Paul	20h15 Salle de Musique
Dimanche 5	Théâtre Alsacien - Œuvres Saints Pierre et Paul	14h30 Salle de Musique
Vendredi 10	Projection d'un diaporama nature - ASCL	17h45 Salle E. Schyrr